



Programme officiel - Premium List

Société Canine de Québec Inc.

1568, rue De La Faune
Québec, Qc
G3E 1L2



**3^{ème} - 4^{ème} Concours TRAVAIL DE FLAIR
3rd - 4th SCENT DETECTION trials**

**SAMEDI & DIMANCHE
11 et 12 mars 2023
SATURDAY & SUNDAY
March 11 & 12 2023**

**DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS:
Mercredi 1^{er} février à 19h00 (HNE)**

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS:
Lundi 20 février (21h00 HNE) ou quand la limite sera atteinte**

**OPENING OF ENTRIES :
Wednesday february 1st at 7 :00 pm (EST)**

**CLOSING DATE FOR ENTRIES
Monday, February 20 (9:00 pm EST) or when entries limit is reached**

**Inscriptions limitées à 55 recherches par jour
ou jusqu'à ce que les tâches du juge totalisent 7 heures de jugement par jour.
Maximum de 2 chiens par propriétaire (maniés par la même personne dans une même classe)**

**Entries limited to 55 searches per day
or when the judge assignments have reached 7 hours of judging per day.
Maximum of 2 dogs per owner (handle by same person in the same classe)**

Une liste d'attente sera établie au besoin. / A waiting list will be established if necessary.

Le club permet aux chiens de races croisées ou non reconnues d'être inscrits au concours.
The club allows mixed breeds or unrecognized breeds to compete.

**Pas d'espace pour des cages sur place. Aucun entraînement sur les lieux, sauf dans l'aire
d'échauffement désignée. / There will be no crating on site. There shall be no training at the
venue other than in the designated warm-up area.**

Ces événements sont tenus en vertu des règlements du Club Canin Canadien.
These events are held under the rules of the Canadian Kennel Club.

BUREAU DE DIRECTION / CLUB OFFICERS

Présidente / <i>President</i>	Ariane English
Vice-Présidente / <i>Vice-President</i>	Renée Fortier
Secrétaire / <i>Secretary</i>	Roxanne Michel-Morissette
Trésorier / <i>Treasurer</i>	René Godbout
Directrice des expositions/ <i>Show Director</i>	Poste Vacant

COMITÉ D'ÉVÈNEMENT / EVENT COMMITTEE

Directrice des concours / <i>Show Superintendent</i>	Stéphanie de Champlain
Présidente des concours / <i>Trial Chairperson</i>	Stéphanie de Champlain
Secrétaire des concours / <i>Event Secretary</i>	Julie Brassard

DIRECTRICE ZONE 3 CCC CKC ZONE 3 DIRECTOR

Denis Gros-Louis
418 928-1460
Zone3director@ckc.ca

DIRECTEUR EXÉCUTIF CCC CKC EXECUTIVE DIRECTOR

Jeff Cornett
200 Ronson Drive, Suite 400
Etobicoke, ON,
M9W 5Z9
ed@ckc.ca

REPRÉSENTANT ZONE 3 AU CCC CONSEIL TRAVAIL DE FLAIR CKC ZONE 3 SCENT DETECTION COUNCIL REPRESENTATIVE

Sandra Hébert
Mirabel QC,

VÉTÉRINAIRE SUR APPEL VETERINARY ON CALL

Hôpital Vétérinaire Daubigny
3405 boul. Hamel
Québec, QC, G1P 2J3
418-872-5355
<http://www.daubigny.ca>

JUGE / JUDGE

Monique Pouliot, Québec
Émilie Bourassa, Québec

FRAIS D'INSCRIPTIONS/ ENTRY FEES:

Instinct / Instinct	25,00\$
Chaque recherche (par chien) / Single component (per dog)	35,00\$
Frais de listage (par inscription) / Listing Fee (per trial)	11,50\$

Les compétiteurs, par la transmission de leurs inscriptions, reconnaissent qu'ils connaissent les règlements des concours de travail de flair du CCC.

Competitors, through the submission of their entries, acknowledge that they know the CKC Scent Detection Trial Rules and Regulations.

CLASSES OFFERTES / CLASSES OFFERED

Instinct, Novice, Ouverte, Par excellence et Maître/ Instinct, Novice, Open, Excellent and Master

COMPOSANTES / COMPONENTS

Contenants, Intérieur / Containers, Interior

CLASSE « INSTINCT » / CLASSE « INSTINCT »

Selon les règlements du CKC, Article 10.1.2 : Travail de flair du CCC - Instinct - Ce titre est facultatif et il n'y a pas de conditions préalables. Cette classe est ouverte aux chiens qui n'ont pas obtenu un titre Travail de flair du CCC - Novice.

According to the CKC rules, Article 10.1.2 : CKC Scent Detection Instinct - This is an optional title with no prerequisites. This class is open to dogs who have not attained a CKC Scent Detection Novice title.

AFFECTATION DES JUGES / JUDGES ASSIGNMENTS

Samedi 11 mars 2023 toutes les classes et composantes / Saturday March 11th 2023 all classes and components: **Monique Pouliot**

Dimanche 12 mars 2023 toutes les classes et composantes / Sunday March 12th 2023 all classes and components: **Émilie Bourassa**

PASSAGE À UN NIVEAU SUPÉRIEUR / MOVE-UP

Si un chien enregistré auprès du CCC possède un numéro admissible et satisfait aux exigences d'un titre conformément aux présents règlements, il peut passer à une classe de niveau immédiatement supérieur si l'horaire le permet. Une demande doit être faite par écrit sur le formulaire approprié et présentée au secrétaire du concours par le propriétaire ou le manieur au moins 15 minutes avant le début de la classe.

A dog that is registered in the records of the CKC with an eligible number according to these rules and has fulfilled the requirements for a title in accordance with these rules may be moved to the next level of competition if the schedule permits. The transfer must be on the appropriate move-up form and submitted to the trial secretary by the owner or handler at least 15 minutes before the start of the class.

LES FEMELLES EN CHALEURS ne sont pas autorisées à concourir.

Les frais d'inscriptions seront remboursés à condition que le secrétaire du concours reçoive, le jour du concours ou avant, un certificat de vétérinaire qui confirme que la femelle était en chaleur dans les dix jours qui précèdent le concours

BITCHES IN SEASON are not permitted to compete.

Inscriptions fees will be refunded providing the event secretary receives, on or before the date of the event, a veterinarian's certificate declaring that the bitch was in season within the 10-day period preceding the trial.

PRIX, RUBANS & ROSETTES / PRICES, RIBBONS & ROSETTE

Classe Instinct : un ruban sera décerné aux chiens qui obtiennent le titre.

Autres classes : des rubans de qualification et des rosettes de titre seront présentés

Instinct Class: Ribbon will be awarded to dogs with qualifying score and instinct title.

Other classes: Rosette will be awarded to dogs with qualifying titles (other than instinct).

A la fin du concours le samedi, le « Dalmatian club of Canada » remettra un prix par tirage au sort parmi les Dalmatiens qui seront qualifiés.

At the end of the trials Saturday, Dalmatian club of Canada will give one prize randomly drawn among the Dalmatians who will have qualified.

A la fin du concours le samedi et le dimanche, le « Club du Bouvier des Flandres du Québec » remettra un prix chaque jour par tirage au sort parmi les Bouviers des Flandres qui seront qualifiés.

At the end of the trials Saturday and Sunday, Club du Bouvier des Flandres du Québec will give one prize randomly drawn each day among the Bouviers des Flandres who will have qualified.

DES PRIX SERONT OFFERTS PAR « BÊTES À BORD » / PRIZES WILL BE OFFERED BY « BÊTES À BORD »

La boutique « Bêtes à Bord » est fière d'encourager les sports canins!

Membres d'une association de sports canins reconnue*, recevez 5% de rabais sur la nourriture et 15% de rabais sur tout le reste.

(* Par exemple : SCQ, AAC, SDDA, club agilité, etc. Sur présentation d'une carte de membre ou autre preuve d'abonnement valide)



ALIMENTATION ET ACCESSOIRES POUR ANIMAUX
Chiens • Chats • Chevaux • Oiseaux • Rongeurs • et plus !

SALON DE TOILETTAGE SUR PLACE
LIVRAISON LOCALE GRATUITE

© 418.983.0006 betesabord.ca [Bêtes à Bord](#)
199, boul. Bégin, Sainte-Claire, QC

BÊTES à BORD
DESTINATION : ANIMAUX !

INSCRIPTIONS / ENTRIES

Les inscriptions se feront **EXCLUSIVEMENT** via le site de **DogShow.ca**
Register **EXCLUSIVELY** via through **DogShow.ca**

Pour toutes questions, écrire à Julie Brassard: / For any questions, write to Julie Brassard:
jbc196@hotmail.com

Aucune inscription ne peut être modifiée et les droits d'inscription ne pourront pas être remboursés après la date limite. Aucune inscription ne sera acceptée si elle n'est pas accompagnée du paiement des frais. PAIEMENT PAR WWW.DOGSHOW.CA.
No registration can be modified and registration fees can't be refunded after the deadline. No registration will be accepted if it isn't accompanied by payment of fees. PAYMENT BY WWW.DOGSHOW.CA

Dog Show.TM.ca

S'INSCRIRE EN LIGNE @ WWW.DOGSHOW.CA



Des frais de service de 10 % s'appliquent sur les inscriptions en ligne ou par la poste.
Le paiement peut être effectué par carte de crédit ou Interac.

Dog Show.TM.ca

ENTER ONLINE @ WWW.DOGSHOW.CA



A service charge of 10% will be assessed. This includes entries sent online or post using a credit card or interac for payment.

VEUILLEZ PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS CI-DESSOUS : PLEASE READ THE INFORMATION BELOW:

Dans le cas où un propriétaire inscrit 2 chiens, il faudra indiquer au secrétaire qui sera le manieur pour chaque chien.

In the case where an owner registers 2 dogs, it will be necessary to indicate to the secretary who will be the handler for each dog.

Tous les chiens doivent être tenus en laisse sauf s'ils sont dans l'aire de recherche désignée pendant qu'ils sont jugés. Les chiens doivent être en contrôle dans la bâtisse et dans le stationnement en tout temps.
All dogs must be on leash unless it is in the designated search area being judged. Dogs must be under control within the building and the parking at all time.

Les recherches de contenants se feront à l'intérieur seulement.
Containers searches will be held inside only.

La Société Canine de Québec Inc. s'efforcera de garantir dans la mesure du possible le bien-être et la sécurité des chiens et de leur propriétaire, mais il n'assumera aucune responsabilité en cas de perte, ou de dommage aux concurrents, à leurs biens personnels ou à leurs chiens.

Société Canine de Québec Inc. will endeavor to ensure, to the extent possible, the well-being and safety of dogs and their owners, but will not assume any liability for loss or damage to competitors, their personal property or their dogs.

Seuls les chiens de race dûment enregistrés au CCC ou qui sont admissibles à un tel enregistrement peuvent être inscrits à ces concours. Dans le cas de chiens croisés, un numéro de compagnon canin (NCC) est requis. Only breed dogs registered in the CKC or eligible for registration may be entered in these competitions. In the case of mixed breed dogs a canine companion number (CCN) is required.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES / ADDITIONAL FEES

Selon les règlements du CCC, un montant de **11,50\$** par chien par concours doit être ajouté aux frais d'inscription si vous n'êtes pas en mesure d'inscrire sur le formulaire le numéro officiel d'enregistrement de votre chien au CCC. Le CCC ne confère aucun titre officiel tant que le chien n'est pas enregistré officiellement dans les registres du Club.

According to the CKC rules, an amount of **\$11,50** per dog per competition must be added to the registration fee if you are unable to enter on the form the official registration number of your dog at the CKC. The CKC doesn't confer any official title until the dog is officially registered in the CKC's records.

IMPORTANT :

Le club organisateur du concours a le devoir et l'obligation de s'assurer qu'un juge, membre de l'exécutif du club, bénévole ou participant à un concours de travail de flair tenu en vertu des présents règlements n'est pas assujéti à une indignité. Le président du comité du concours de travail de flair doit sans tarder signaler au CCC toute infraction à ce règlement, et le CCC peut alors prendre les mesures qu'il juge appropriées sur réception d'un rapport présentant l'infraction à ce règlement.

It shall be the duty and obligation of the trial- giving club to see that a judge, club official, volunteer or any participant at an event held under these rules is not subject to indignities of any kind. The Event Committee Chair shall promptly report to the CKC any infringement of this regulation, and the CKC shall have the authority to take such action as it deems fit on receipt of a report indicating that this has occurred.

Le droit de participation pour non-membre s'applique aux chiens qui sont la propriété à part entière d'un non membre du CCC résidant au Canada. Ce droit ne s'applique pas aux membres du CCC ou aux chiens dont un des copropriétaires est membre du CCC. Pour avoir droit au titre, les non-membres ont le choix de payer le droit annuel de participation pour non-membre ou de devenir membre du CCC. Le titre sera retenu si le paiement du droit de non-membre n'est pas reçu dans un délai de 30 jours de la notification et le chien ne pourra pas passer au prochain niveau. (Un formulaire de demande d'adhésion au CCC est disponible à www.ckc.ca sous la rubrique Services aux membres/Formulaires.) Le droit annuel de participation pour non-membre est basé sur l'année civile (de janvier à décembre) au cours de laquelle le chien s'est mérité le ou les titres.

The Non-Member Participation Fee applies to dogs wholly owned by a resident of Canada who is not a member of the CKC; it is not applicable to CKC members or dogs co-owned with a CKC member. In order for the title to be awarded, the non-member will have a choice to either become a CKC member or pay the Non-Member Participation Fee. Failure to comply within 30 days of notification will result in the title being withheld and the dog cannot be moved up to the next level. (For a Membership application, please go to www.ckc.ca under CKC Services and Forms On-Line). The Non-Member Participation Fee is fee paid in the calendar year (January – December) in which the dog achieved its title and/or titles.

HÔTELS ET MOTELS ACCEPTANT LES CHIENS
HOTELS and MOTELS ACCEPTING DOGS

Comfort Inn Aeroport
1255 boul. Duplessis
Québec, Qc
(418) 872-5900

Hôtel & Suites le Dauphin Québec
400 rue Marais
Québec, Qc
(418) 688-3888

Hôtel & Suites Normandin Québec
4700 boul. Pierre-Bertrand
Québec, Qc
(418) 622-1622/ 1-800-463-6721

Quality Suites
1600, rue Bouvier
Québec, Qc
(418) 622-4244

Vérifier auprès de l'établissement lors de la réservation.
Check with the property when booking.